

**ROQUESTÉRON**

# Des travaux tous azimuts

**U**n nouveau look pour la place de la fontaine. Un dossier va être transmis au conseil départemental pour obtenir une subvention afin de rénover la façade du bâtiment communal dont la vétusté nuit au village. Une entreprise a été sélectionnée pour les travaux. Le conseil municipal a été d'accord pour anticiper une demande de subvention visant à réaliser les travaux de rénovation à la mairie notamment en ce qui concerne les gouttières et le toit. C'est l'intercommunalité qui sera sollicitée en maîtrise d'ouvrage déléguée.

**Mise en sécurité de la voie**

Un projet de travaux pour la mise en sécurité de la voie



**C'était un conseil réduit mais avec le quorum qui s'est réuni malgré une pluie torrentielle pour plancher sur les sujets à l'ordre du jour.** (Photo CP)

communale desservant le quartier Chabauda est à l'étude. L'intercommunalité sera sollicitée pour une étude de faisabilité concer-

nant ce dossier complexe. Dans le cadre de la répartition des amendes de police 2015, des travaux sur certaines voies ouvertes à la

circulation publique ont été proposés notamment vers le parking situé au-dessus du Champon.

**CHRIS PONSOT**

## Les autres points du conseil municipal en bref

**Des économies en perspective**

Le conseil prévoit l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h à partir du 1<sup>er</sup> octobre. À l'occasion d'une fête, il pourra être exceptionnellement prolongé. Cette mesure devrait permettre une économie de 4000 €.

**Maintenir la qualité de l'eau**  
L'Agence régionale de santé propose la mise en œuvre d'une formation relative au

maintien de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Elle sera suivie par Patrick Calegari, adjoint, et Jacques Nir, agent communal.

**Attention aux moustiques tigres**

Les habitants sont invités à éviter toutes les eaux stagnantes, lieux privilégiés de ponte des femelles. En cas d'infection importante, prévenir la mairie. Informations sur « [www.albopictus06.org](http://www.albopictus06.org) ».

**Les encombrants le sont à plus d'un titre**

« On prend la commune pour une entreprise de déménagement ! » s'insurge Danielle Chabaud, le maire. Malgré la décharge du village et le ramassage déjà en place, les dépôts sauvages d'encombrants voient le jour trop régulièrement. Il a été décidé de consacrer deux jours par mois pour procéder à un enlèvement gratuit sur rendez-vous

après des personnes qui se seront au préalable inscrites en mairie et qui devront être présentes pour aider au chargement. Si quelqu'un souhaitait bénéficier de ce service dans l'urgence, cela relèverait alors d'une formule payante actuellement à l'étude.

**Réunion sur le PLU**  
La réunion publique du 23 juin à 18 h, salle du foyer rural concernera la présentation du Plan Local d'Urbanisme, phase 3.